

Imerys met en place un plan d'actions pour limiter l'impact de la pandémie de Covid-19

- Plan d'urgence pour limiter l'impact négatif de la pandémie de Covid-19
- Importantes liquidités à 1,8 milliard d'euros
- Proposition de réduire le dividende de 20% à 1,72 € par action, avec option de paiement en actions
- Assemblée Générale des Actionnaires maintenue comme prévu le 4 mai 2020, mais à huis clos

Mise en place d'un plan d'urgence lié au coronavirus : maîtrise des coûts fixes et frais généraux, des investissements industriels et du fonds de roulement

Depuis le début de la pandémie de Covid-19, Imerys a pris toutes les mesures nécessaires pour assurer la santé et la sécurité de ses collaborateurs, ainsi que celle de toutes ses parties prenantes, mais également pour limiter les effets négatifs de la pandémie sur son activité. Le Groupe a mis en place une cellule de crise pour gérer l'urgence de la situation, ainsi qu'un processus strict de suivi sous la supervision du Comité Exécutif.

Imerys est un Groupe mondial avec des sites industriels dans 40 pays et une présence commerciale dans 142 pays. Ses opérations commerciales et industrielles font face à une baisse de la demande sur certains marchés finaux (automobile, sidérurgie, construction...), à des mesures de confinement imposées par les autorités locales et/ou à des difficultés d'approvisionnement et logistiques. Après avoir impacté l'activité du Groupe au premier trimestre en Chine, où les usines d'Imerys ont cependant désormais repris leurs activités, la propagation de la pandémie de Covid-19 affecte désormais les opérations dans d'autres régions du monde, notamment en Europe, où le Groupe a temporairement fermé certaines de ses usines.

Dans ce cadre, le management a présenté au Conseil d'administration d'Imerys, réuni le 6 avril 2020, un plan d'actions spécifiques pour limiter l'impact défavorable du recul des volumes sur sa performance et sa trésorerie et préserver la solidité de son bilan. Ce plan, qui a reçu le plein appui du Conseil, comprend :

- des économies de coûts fixes et frais généraux comprises entre 70 et 130 millions d'euros en 2020, qui seront adaptées au niveau d'activité, en complément du plan de transformation Connect & Shape existant engagé en 2019 qui a pour objectif de réaliser 100 millions d'euros d'économies brutes d'ici 2022 (28 millions d'euros en 2019) ;
- une réduction des investissements qui se limiteront à 250 millions d'euros en 2020, nettement en dessous de la fourchette standard du Groupe de 300 à 350 millions d'euros par an ;
- une réduction du besoin en fonds de roulement en ligne avec le niveau d'activité, en particulier grâce à une baisse significative des stocks.

Le Groupe dispose d'un bilan solide et d'un accès à des liquidités significatives de 1,8 milliard d'euros au 31 mars 2020, dont environ 0,8 milliard d'euros de trésorerie et 1,0 milliard d'euros de lignes de crédit bilatérales non tirées avec une maturité moyenne de 2 ans. Les émissions obligataires de la Société d'un montant total en principal de 1 924 millions d'euros ont une maturité moyenne de 5 ans et des remboursements limités sur les années à venir (224 millions d'euros fin 2020, 300 millions d'euros en 2022 et 500 millions d'euros en 2024). Imerys n'a qu'un seul covenant bancaire, avec un plafond de 160% de dette financière nette sur capitaux propres ; ce ratio était de 53% au 31 décembre 2019.

Imerys fera un point sur la situation lors de la publication de ses résultats du premier trimestre 2020, le 29 avril 2020.

Baisse du dividende de 20% à 1,72 € par action, avec option de paiement de tout ou partie sous forme d'actions nouvelles

Lors de sa réunion du 6 avril 2020, le Conseil d'administration a recommandé une baisse de 20% du dividende initialement proposé le 12 février 2020, à 1,72 € par action. Cette décision est conforme aux recommandations de l'Association française des entreprises privées (AFEP).

Comme annoncé précédemment, les actionnaires d'Imerys auront le choix de recevoir une partie ou la totalité du paiement du dividende (i) en numéraire et/ou (ii) en actions nouvelles de la Société. Le prix des actions ordinaires nouvelles émises en paiement du dividende sera fixé, conformément aux dispositions de l'article L. 232-19 du Code de commerce, à 95% de la moyenne des cours cotés de l'action Imerys sur le marché réglementé d'Euronext Paris lors des 20 séances de bourse précédant le jour de l'Assemblée Générale des actionnaires, diminuée du montant du dividende par action.

Le Groupe Bruxelles Lambert (GBL), actionnaire majoritaire du Groupe détenant 53,9% du capital, a réitéré son intention d'opter pour un dividende en actions pour la totalité de sa participation.

Assemblée Générale des Actionnaires du 4 mai 2020

Compte tenu de la pandémie de Covid-19 et des restrictions gouvernementales y afférentes, le Conseil d'Administration a décidé que l'Assemblée Générale des Actionnaires se tiendra le 4 mai 2020, à 14h30, heure de Paris, hors de la présence physique de ses actionnaires, conformément aux règles édictées par le gouvernement français en application de la loi d'urgence du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de Covid-19.

Dans ce contexte, et comme annoncé dans l'avis préalable publié le 30 mars 2020 au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO), le Conseil d'Administration a décidé de modifier les modalités pratiques de participation et de vote à cette Assemblée Générale des Actionnaires.

Afin de permettre aux actionnaires d'exercer leurs droits dans les meilleures conditions possibles au regard des circonstances actuelles, Imerys recourra le plus possible aux solutions numériques pour l'accomplissement des formalités, la réception des questions écrites et le vote des actionnaires sur les résolutions proposées. L'avis de convocation qui sera publié au BALO dans les tous prochains jours inclura l'ensemble des informations et instructions à jour sur ces modalités.

Ces éléments, sujets à toute nouvelle disposition réglementaire ou recommandation qui pourrait être émise par l'Autorité des Marchés Financiers dans les circonstances exceptionnelles de la lutte contre l'épidémie de Covid-19, pourraient être amenés à évoluer à bref délai.

L'ensemble des informations à jour et tous détails pertinents relatifs à l'Assemblée Générale des Actionnaires du 4 mai 2020 seront disponibles sur notre site Web (<https://www.imerys.com/fr/finance/finance/espace-actionnaire>).

Comme chaque année, l'Assemblée Générale sera diffusée en direct et en différé sur le site Internet de la Société (<https://www.imerys.com/fr/finance>).

Leader mondial des spécialités minérales pour l'industrie, avec un chiffre d'affaires de 4,4 milliards d'euros et 16 300 salariés en 2019, Imerys offre des solutions fonctionnelles à haute valeur ajoutée pour un grand nombre de secteurs, depuis les industries de procédés jusqu'aux biens de consommation. Le Groupe mobilise sa connaissance des applications, son expertise technologique et sa maîtrise des sciences des matériaux pour proposer des solutions basées sur la valorisation de ses ressources minérales, des minéraux de synthèse et des formulations. Celles-ci apportent des propriétés essentielles aux produits de ses clients et à leurs performances, comme par exemple réfractarité, dureté, conductivité, opacité, durabilité, pureté, légèreté, filtration, absorption, ou hydrophobie. Imerys s'inscrit dans une volonté affirmée de développement responsable en particulier pour contribuer à l'émergence de produits et procédés respectueux de l'environnement.

Analystes/relations investisseurs :

Vincent Gouley : +33 (0)1 49 55 64 69

finance@lmerys.com

Contact presse :

Claire Lauvernier: +33 (0)1 49 55 66 65

Hugues Schmitt (DGM Conseil) : +33 (0)1 40 70 11 89
